ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011
(01.01.2011 - 31.12.2011)

SAS CAGEC COTELLE - HUBERT
Commissaire aux comptes

19, Rue d'Alsace Lorraine
71100 CHALON SUR SAONE

ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 janvier 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ATMOSF'AIR BOURGOGNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par l'association.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association,

- nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- nous nous sommes assurés de la régularité des subventions comptabilisées ainsi que de leur présentation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chalon sur Saône,
Le 8 juin 2012

Pour CAGEC COTELLE & HUBERT
Christophe GREVOST
Commissaire aux comptes associé

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	86 542	55 044	31 497	47 125	15 627-	33.16-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	28 779		28 779	28 779		
	Constructions	394 517	51 888	342 628	362 629	20 001-	5.52-
	Installations techniques Matériel et outillage	2 528 497	1 988 460	540 037	544 015	3 977-	0.73-
	Autres immobilisations corporelles	489 196	404 896	84 299	54 387	29 913	55.00
	Immobilisations en cours				6 602	6 602-	100.00-
	Avances et acomptes	651		651		651	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 487		2 487	2 487		
	TOTAL I	3 530 668	2 500 288	1 030 380	1 046 024	15 644-	1.50-
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				15 000	15 000-	100.00-
	Autres créances	204 387		204 387	124 921	79 466	63.61
	Valeurs mobilières de placement	128 413		128 413	127 920	493	0.39
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	306 348		306 348	309 721	3 373-	1.09-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	24 392		24 392	20 793	3 599	17.31
	TOTAL III	663 540		663 540	598 356	65 184	10.89
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 194 208	2 500 288	1 693 920	1 644 379	49 541	3.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
CABINET BREUIL Le Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	478 750	465 429	13 321	2.86
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	107 571	13 321	94 249	707.51
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	930 646	876 150	54 496	6.22
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	1 516 966	1 354 900	162 067	11.96
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	11	62	51-	82.61-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 710	41 899	4 811	11.48
	Dettes fiscales et sociales	83 107	113 156	30 048-	26.55-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 785	9 595	3 809-	39.70-
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	41 340	124 768	83 428-	66.87-
	TOTAL IV	176 953	289 480	112 526-	38.87-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 693 920	1 644 379	49 541	3.01

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 135 614 164 712
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

En Euros.

CABINET BREUIL

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	49 488	23 329	26 159	112.13
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	49 488	23 329	26 159	112.13
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	820 653	751 477	69 176	9.21
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 374	2 373	999-	42.12-
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	184 143	156 549	27 593	17.63
TOTAL I	1 055 658	933 729	121 929	13.06
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	14 681	32 753	18 072-	55.18-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	239 978	231 039	8 939	3.87
Impôts, taxes et versements assimilés	32 370	31 347	1 023	3.26
Salaires et traitements	326 259	298 020	28 238	9.48
Charges sociales	131 779	135 147	3 367-	2.49-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	205 510	196 881	8 628	4.38
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	10	359	348-	97.16-
TOTAL II	950 587	925 546	25 040	2.71
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	105 071	8 183	96 889	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros.

CABINET BREUIL

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 387	1 119	269	24.03
Autres intérêts et produits assimilés	1 600	169	1 431	845.58
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 852	1 852-	100.00-
TOTAL V	2 987	3 140	153-	4.86-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 987	3 140	153-	4.86-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	108 059	11 322	96 736	854.38
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	229		229	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 000	5 000-	100.00-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	229	5 000	4 771-	95.42-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 288	2 288-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII		2 288	2 288-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	229	2 712	2 483-	91.55-
Impôts sur les bénéfices (IX)	717	713	4	0.56
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 058 874	941 869	117 006	12.42
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	951 304	928 547	22 756	2.45
SOLDE INTERMEDIAIRE	107 571	13 321	94 249	707.51
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	107 571	13 321	94 249	707.51

En Euros.

CABINET BREUIL

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 12
Permanence ou changement de méthodes 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 12
Etat des amortissements 13
Etat des échéances des créances et des dettes 14
Evaluation des amortissements 14
Produits à recevoir 14
Charges à payer 14
Charges et produits constatés d'avance 15
Subventions d'équipement 15

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Droit individuel à la formation 15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	83 542		3 000
Terrains	28 779		
Constructions sur sol propre	259 015		
Installations générales agencements aménagements des constructions	133 635		1 867
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 387 727		140 770
Installations générales agencements aménagements divers	60 352		579
Matériel de transport	234 235		25 278
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	144 430		24 322
Immobilisations corporelles en cours	6 602		
Avances et acomptes			651
TOTAL	3 254 773		193 468
Prêts, autres immobilisations financières	2 487		
TOTAL	2 487		
TOTAL GENERAL	3 340 802		196 468

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			86 542	86 542
Terrains			28 779	28 779
Constructions sur sol propre			259 015	259 015
Installations générales agencements aménagements constr.			135 502	135 502
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 528 497	2 528 497
Installations générales agencements aménagements divers			60 931	60 931
Matériel de transport			259 513	259 513
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			168 752	168 752
Immobilisations corporelles en cours		6 602		
Avances et acomptes			651	651
TOTAL		6 602	3 441 639	3 441 639
Prêts, autres immobilisations financières			2 487	2 487
TOTAL			2 487	2 487
TOTAL GENERAL		6 602	3 530 668	3 530 668

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	36 417	18 627		55 044
Constructions sur sol propre	19 498	12 951		32 449
Installations générales agencements aménagements constr.	10 522	8 918		19 439
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 843 712	144 748		1 988 460
Installations générales agencements aménagements divers	31 539	6 144		37 683
Matériel de transport	218 291	7 925	2 288	223 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	134 800	8 485		143 285
TOTAL	2 258 362	189 170	2 288	2 445 244
TOTAL GENERAL	2 294 779	207 798	2 288	2 500 288

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	18 627				
Constructions sur sol propre	12 951				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 918				
Instal.techniques matériel outillage indus.	144 748				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 144				
Matériel de transport	7 925				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 485				
TOTAL	189 170				
TOTAL GENERAL	207 798				

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 487	0	2 487
Personnel et comptes rattachés	331	331	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	312	312	
Divers état et autres collectivités publiques	203 744	203 744	
Charges constatées d'avance	24 392	24 392	
TOTAL	231 267	228 780	2 487

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	11	11		
Fournisseurs et comptes rattachés	46 710	46 710		
Personnel et comptes rattachés	35 241	35 241		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 377	38 377		
Impôts sur les bénéfices	717	717		
Autres impôts taxes et assimilés	8 773	8 773		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 785	5 785		
Produits constatés d'avance	41 340	41 340		
TOTAL	176 953	176 953		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	203 744
Disponibilités	600
Total	204 344

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 073
Dettes fiscales et sociales	54 487
Total	60 560

CABINET BREUIL
CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 392
Total	24 392
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	41 340
Total	41 340

Subventions d'équipement

Les subventions d'équipements sont comptabilisées à la date de l'acquisition des investissements financés par ces subventions. Au cours de l'exercice 2011, il a été comptabilisé une somme de 232199 euros de subventions d'équipements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2011 , le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 769 heures.

ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2011 (01.01.2011 au 31.12.2011)

SAS CAGEC COTELLE - HUBERT
Commissaire aux comptes

19, Rue d'Alsace Lorraine
71100 CHALON SUR SAONE

ATMOSF'AIR BOURGOGNE

Association Territoriale pour la Mesure, l'Observation, la Surveillance et la Formation dans le domaine de l'Air

Association à but non lucratif Loi 1901
Siège social : 76-78 Avenue Victor HUGO
21000 DIJON
SIRET 500 155 668 00014

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE l'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui ont été passées au cours de l'exercice.

• **Administrateur concerné**	**Communauté d'Agglomération Chalonnaise (GRAND CHALON)**
Nature et objet	Soutien du GRAND CHALON au fonctionnement d'Atmosf'Air. Convention du 29 septembre 2011
Modalités	Subvention de 31 500 € Produit comptabilisé au 31.12.11 : 31 500 €

• **Administrateur concerné**	**Communauté d'Agglomération Dijonnaise (COMADI)**
Nature et objet	Soutien du GRAND DIJON au fonctionnement d'Atmosf'Air. Convention du 9 septembre 2010
Modalités	Subvention de 130 000.00 € au titre du fonctionnement et 26 000 au titre de l'investissement Produit comptabilisé au 31.12.11 : 130 000.00 € affectée au financement du fonctionnement. Subvention d'investissement versée: 0 €

• **Administrateur concerné**	**DREAL**
Nature et objet	Subvention de fonctionnement. Convention du 15 avril 2011
Modalités	Subvention de 335 000.00 € Produit comptabilisé au 31.12.11 : 335 000.00 €

• **Administrateur concerné**	**DREAL**
Nature et objet	Soutien à la mise en œuvre des mesures de l'air intérieur. Convention du 20 septembre 2010
Modalités	Subvention de 50 000.00 € Produit comptabilisé au 31.12.11 : 25 000.00 €

Fait à Chalon sur Saône,
Le 8 juin 2012

Pour CAGEC COTELLE & HUBERT
Christophe GREVOST
Commissaire aux comptes associé